



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## commémorations

Question écrite n° 69876

### Texte de la question

Le 11 janvier 1952 s'éteignait le général de Lattre de Tassigny, ancien commandant de la 1re armée française. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, quel hommage national sera rendu à ce grand chef militaire et quelles dispositions ont été prises pour la célébration de cet anniversaire.

### Texte de la réponse

Le 11 janvier 2002 une cérémonie nationale s'est déroulée aux Invalides, en présence du Président de la République, afin de rendre hommage au maréchal de Lattre-de-Tassigny à l'occasion du 50e anniversaire de sa disparition. Après une messe solennelle dans la chapelle Saint-Louis-des-Invalides, une plaque dédiée au maréchal et scellée sur l'une des colonnes de la chapelle, a été dévoilée, suivie d'une prise d'armes dans la cour d'honneur des Invalides. Un dépôt de gerbe au monument au maréchal de Lattre-de-Tassigny à la porte Dauphine a eu lieu en fin de journée, ainsi qu'un ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Par ailleurs, en liaison avec l'association des professeurs d'histoire et de géographie et le ministère de l'éducation nationale, la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) mène, depuis le mois d'octobre dernier, un vaste programme pédagogique sur le thème du parcours du maréchal et de la Première Armée française. Ainsi, des classes de troisième de 15 villes de France plus particulièrement concernées par ce thème, ont d'ores et déjà été sollicitées par les inspections d'académie dont elles relèvent. Il s'agit, notamment, de Colmar, Fontenay-le-Comte, Marseille, Montbéliard, Toulon, etc. Les projets des élèves seront examinés conjointement par la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) du ministère de l'éducation nationale et la DMPA, afin de sélectionner le meilleur dossier de chaque ville. Au mois de janvier prochain, des représentants de chaque classe primée seront invités à assister à la cérémonie à Paris afin de présenter le résultat de leur travail et de partager un déjeuner avec les anciens combattants de la Première Armée française.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69876

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 décembre 2001, page 6855

**Réponse publiée le :** 21 janvier 2002, page 283